

La formation en résumé

A l'issue de la formation et en fonction des résultats aux évaluations, les candidats pourront obtenir le **Titre Professionnel « Développeur Web web mobile », RNCP de Niveau 5, équivalent Bac+2**

Objectifs :

- Développer la partie front end d'un site ou d'une application web/web mobile
- Développer la partie back end d'un site ou d'une application web/web mobile, en utilisant une base de données
- Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle

Participants :

Tout public inscrit comme demandeur d'emploi (y compris public PIC)
Pas de critère d'âge et de sexe /public inscrit au Pôle Emploi pour prise en par Pôle Emploi.

Prérequis :

Pratique courante recommandée de l'ordinateur, des smartphones et tablettes tactiles ainsi que de leurs outils (outils des systèmes d'exploitation, bureautique et internet).
Pratique de l'anglais à l'oral et à l'écrit (lire, comprendre des textes courts, poser des questions simples et exprimer ses opinions).

Le contenu

Développer la partie front-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (44 jours)

- Maquetter une application
Réaliser une interface utilisateur avec une solution de gestion de contenu ou e-commerce.
- Réaliser une interface utilisateur web statique et adaptable.
- Développer une interface utilisateur web dynamique

Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile en intégrant les recommandations de sécurité (54 jours)

- Créer une base de données
- Développer les composants d'accès aux données.
- Développer la partie back-end d'une application web ou web mobile.
- Élaborer et mettre en œuvre des composants dans une application de gestion de contenu ou e-commerce.

Compétences transverses (42 jours)

- Culture numérique
- Gestion de projet SCRUM
- Algo
- Versionning
- Linux
- PHP composer
- NPM - Webpack
- Business case
- Déploiement serveur

Tarif : sur demande

Formation prise en charge par Pôle Emploi



212 jours



212 jours dont stage en entreprise de 42 jours

Dates et villes

Lyon - 04 72 53 88 00

- 17/10

Roanne - 04 77 44 54 69

- 28/11

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Suivi et évaluation de la formation :

Les compétences sont évaluées conformément au référentiel de certification du Titre Professionnel.

Modalités d'évaluation : Contrôle continu, partiels et livrables (alternance d'épreuves écrites et orales et d'épreuves individuelles et collectives) dont :

- Présentation d'un projet réalisé en amont de l'examen suivi d'un entretien technique
- Du dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP).
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF).
- D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités auxquelles conduit le titre visé.

